

Août 2024



CSE ordinaire du 18 juin 2024

À noter...

Cette plénière du CSE, présidée par Monsieur Christophe BRUCHET (DRH), s'est tenue en présentiel au siège de SNCF Gares et Connexions.

8^e CSE de l'année 2024.

Votants :

16 élus UNSA, 0 élu CGT,
2 élus SUD-Rail, 1 élu CFE-CGC, 1
élu CFDT.

TOTAL : 20 votants

Ce CR est succinct compte tenu de la mise en ligne sur Workplace, par notre RS, de la lettre « Au cœur de votre CSE » à l'issue de la plénière.

[Cliquez ICI.](#)



Déclarations liminaires :

Il n'y a pas eu de nouvelles déclarations liminaires, celles-ci ayant été faites en matinée lors du CSE extraordinaire.

[Cliquez ICI.](#)



CONSULTATIONS DES ÉLUS DU CSE

■ À l'initiative du Président

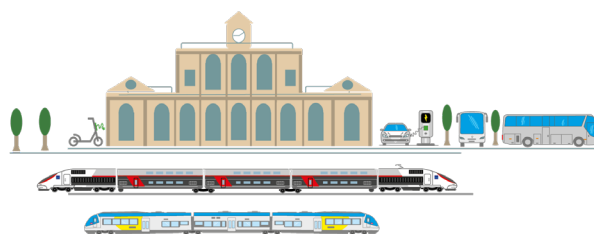
- ① *Siège : mise en place du projet FIRST (par Monsieur Gauthier VERRIER de la Direction exécutive des Gares régionales et parisiennes)*

Cette consultation concerne l'évolution du programme **FIRST** pour SNCF Gares & Connexions. Ce programme fait suite au programme Info-FIRST lancé en 2017-2018, après l'incident ayant paralysé la gare de Paris-Montparnasse pendant plusieurs jours.

Le but de cette évolution prévue en 2025 est de produire une information pour le client, la plus réactive et la plus juste possible en mettant en lien tous les acteurs gestionnaires du traitement de l'Information Voyageurs (IV).

Tous les acteurs ont des missions d'accompagnement des sites et des équipes opérationnelles, autour des standards et des processus métiers de l'Information Voyageurs, y compris la gestion de l'IV lors des crises.

Cette évolution répond également aux obligations légales d'opposabilité et de conformité des règles de diffusion de l'IV en gare pour s'adresser à toutes les entreprises ferroviaires.



Info FIRST est un programme stratégique porté par Gares et Connexions qui nécessite la création de cinq postes :

- Deux postes de responsables « diagnostic » (un « classe 8 » et un « classe 7 ») en poste de jour au Siège ;
- Trois postes de dirigeants nationaux de crise IV (classe 9) en 7/7 au Centre national des Opérations ferroviaires (CNOP).

La délégation UNSA-Ferroviaire salue la création de ces cinq postes.

Néanmoins, l'UNSA-Ferroviaire alerte la direction sur la durée des grandes périodes de travail présentées, avec sept journées de service consécutives et demande l'association du service de médecine du travail dans le suivi annuel des agents concernés.

L'UNSA a voté L'ABSTENTION.

0 POUR, 2 CONTRE, 18 ABSTENTIONS

En outre, les cycles standards pour ce type de postes, tenus dans des centres opérationnels, s'articulent sur deux périodes de sept jours travaillés et repos. Gares & Connexion a fait le choix d'intégrer dans ce cycle une grande période de travail de journée permettant le travail sur des retours d'expériences.



② **DRG NA (Direction régionale Gares Nouvelle-Aquitaine) : création de la Direction Exploitation Services (DES) et ASSET Management (par Monsieur Pascal PETEL, Directeur régional adjoint de la Nouvelle-Aquitaine en charge de la Direction du Développement, et Monsieur François SIMON)**

La création de la DES répond aux besoins croissants du trafic voyageurs en région Nouvelle-Aquitaine (NA) avec, notamment, la mise en place de deux services express régionaux (SERM), les aménagements ferroviaires au sud de Bordeaux, mais aussi un certain nombre de projets importants avec des rénovations de grandes halles voyageurs et des rénovations patrimoniales.

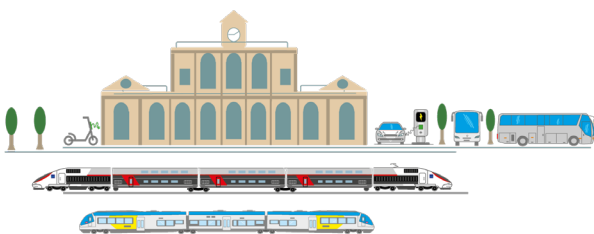
Ces projets nécessitent les évolutions suivantes :

- Création d'une Direction Asset Management et Projets régionaux au sein de la Direction Développement ;
- Création de la Direction Exploitation et Services.

En ce qui concerne la « Direction Asset Management et projets régionaux », c'est une évolution de l'organisation de la Direction Développement actuelle, avec la création d'un pôle Asset qui permettra de déployer et structurer

les missions Asset au niveau régional. Les impacts de cette nouvelle organisation sont le transfert de trois agents du pôle FMT (deux gestionnaires techniques et un data manager) et la création de deux postes (un poste de responsable Asset Management et un poste de responsable maîtrise d'ouvrage).

En ce qui concerne la Direction Exploitation et Services, elle est créée en réponse au programme DRG 2025. Cela permet un rééquilibrage des territoires actuels des Directions des Gares en adaptant les ressources aux besoins liés aux projets (grande gare de Bordeaux, 11 gares à détourner sur Poitou-Charentes, etc.). La Direction régionale des Gares d'Aquitaine va céder le territoire Dordogne à la Direction des Gares du Limousin de façon à harmoniser les territoires et avoir des directions des gares qui soient correctement staffées et équilibrées pour avoir un fonctionnement plus harmonieux qu'aujourd'hui.



Deux pôles sont également créés :

- Un pôle d'exploitation ;
- Un pôle services en gare.

Au total, quatre postes sont créés et répartis ainsi :

- Trois postes partagés entre les deux pôles (l'exploitation et les services en gare) ;
- Un poste supplémentaire dans la direction de la Gare de Bordeaux.

La délégation UNSA-Ferroviaire observe que le dossier de création de la Direction d'Exploitation

2024 est accompagné d'un renforcement de deux postes, sans changement de lieu principal d'affectation pour les agents concernés.

Pour autant, la délégation UNSA-Ferroviaire alerte la direction sur la mesure de la charge de travail des gestionnaires de production.

L'UNSA a voté POUR.

18 POUR, 2 CONTRE, 0 ABSTENTION



③ Bloc 2 « Rebsamen » : rapport sur la situation économique et financière de l'entreprise (par Monsieur Théophile MORIN du cabinet SECAFI et par Monsieur LENFANT de la Direction de la Performance financière Gares et Connexions)

Il s'agit de l'analyse de la situation économique et financière de SNCF Gares & Connexions (point sur l'année 2023, budget 2024).

■ Point sur l'année 2023

Les grands faits marquants :

- L'ART a validé les revenus de Gares et Connexions ;
- On note une augmentation de 10 % des revenus non régulés (activités commerciales) ;
- L'inflation toujours présente pèse sur les charges.

Les chiffres marquants :

- Un chiffre d'affaires en progression de 9,7 % ;
- Une marge opérationnelle en progression de 6 % ;
- Un résultat net en recul à 110 millions d'euros ;
- 9,7 Md€ d'actifs ;
- 1 Md€ de dettes ;
- 1 Md€ d'investissements (485 millions en fonds propres et 532 de subventions) ;
- 6 % de l'EBITDA au périmètre du Groupe.



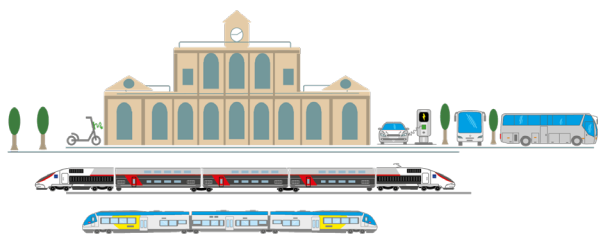
■ Budget 2024

Le budget est calculé en octobre de l'année N-1, il subit donc des variations et des fluctuations. L'EBITDA est prévu en croissance, les investissements en recul et le cash-flow attendu en retrait. Ces objectifs font partie du contrat de performance signé avec l'État.

Le budget consacré aux JO/JOP est d'environ vingt millions d'euros. C'est un budget suivi de façon étroite et dont le montant « final » est légèrement supérieur à ce qui avait été prévu initialement.

L'UNSA a voté L'ABSTENTION.

1 POUR, 2 CONTRE, 17 ABSTENTIONS



■ À l'initiative du Secrétaire du CSE

① Approbation des deux procès-verbaux des séances plénières des 18 et 25 avril 2024

Les PV sont approuvés à l'unanimité.

20 voix POUR



② Approbations des nouvelles désignations



La présidence des ASC (activités sociales et culturelles) est confiée à l'unanimité à Monsieur Olivier BREITEL.

20 voix POUR

La désignation du Président des ASC comme membre du bureau du CSE est votée à l'unanimité.

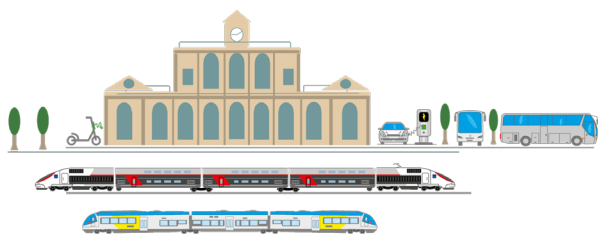
20 voix POUR

La désignation de Monsieur Olivier BREITEL en tant que Président de la Commission des ASC est votée à l'unanimité.

20 voix POUR

La désignation de Madame Angélique VISEUR en tant qu'invitée au CASI Hauts-de-France (à la suite de l'élection de Monsieur Adrien LEROY au CA de Gares et Connexions) est votée à l'unanimité.

20 voix POUR



UNSA-Ferroviaire Gares & Connexions
30 rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS
garesetconnexions@unsa-ferroviaire.org
Workplace : UNSA gares & connexions